

Action anticipative : se servir des prévisions pour éviter que les risques ne se transforment en catastrophes

Qu'est-ce que l'action anticipative ?

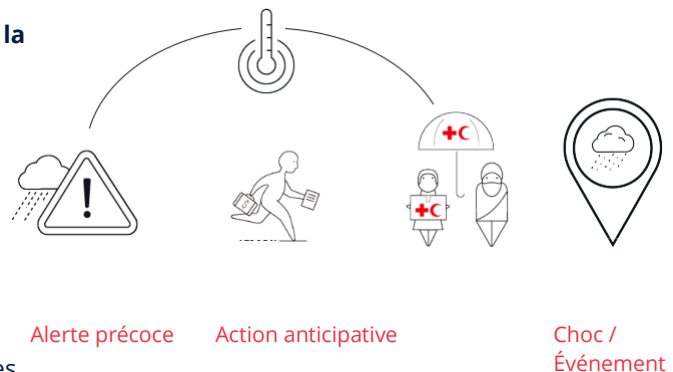
Depuis toujours les organismes humanitaires réagissent aux crises une fois qu'elles se sont produites, mais cette approche peut être lente : les organismes doivent évaluer les besoins, puis élaborer des plans d'intervention et trouver les fonds nécessaires. Pendant ce temps, des vies et des moyens de subsistance sont perdus en raison de la crise et du long délai entre le choc et la fourniture d'une aide d'urgence.

Pourtant, les progrès scientifiques de ces dernières décennies nous permettent aujourd'hui de **prévoir avec de plus en plus de précision le moment et le lieu où les ouragans, les sécheresses, les inondations et d'autres chocs sont susceptibles de se produire, et leur impact probable sur les populations**, ce qui permet de mettre en œuvre l'action anticipative.

Le concept

L'action anticipative désigne les **mesures prises avant une crise pour prévenir ou réduire les effets potentiels d'une catastrophe avant le choc ou avant que les effets aigus ne se fassent sentir. Les activités sont menées sur la base de prévisions ou de prédictions** concernant la façon dont l'événement va se dérouler.

Les mesures sont de différents types et dépendent du danger et du contexte. Elles peuvent comprendre des évacuations, le renforcement des habitations et la distribution de kits de protection de la santé, ainsi que des centres de refroidissement mobiles et des transferts monétaires.



La mise en œuvre de l'action anticipative nécessite l'élaboration de plans d'action préétablis définissant les mesures d'action rapide qui seront prises, les déclencheurs pris en considération, et les ressources financières fiables et convenues à l'avance qui seront utilisées.

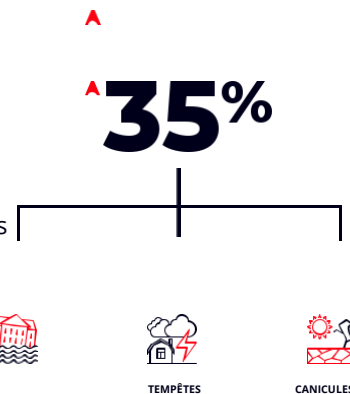
Pourquoi est-ce important ?

La fréquence et la gravité des événements météorologiques extrêmes augmentent et continueront d'augmenter. Le nombre de catastrophes, notamment les inondations, les tempêtes et les canicules, est en augmentation depuis les années 1960 et a augmenté de près de 35 % depuis les années 1990.

Ces catastrophes peuvent notamment causer des décès, des déplacements forcés de grande ampleur, des situations d'insécurité alimentaire, des épidémies et la perte de moyens de subsistance.

La Banque mondiale estime que le renforcement des capacités d'alerte précoce et d'action rapide dans tous les pays en développement pourrait

contribuer à sauver quelque 23 000 vies et à éviter la destruction d'actifs d'une valeur de 300 millions à 2 milliards de dollars É.U. chaque année.



Nous savons qu'agir avant qu'un danger ne se transforme en crise permet de sauver des vies et des moyens de subsistance et de réduire la souffrance humaine. Nous savons également que l'action anticipative est un moyen plus rapide, plus efficace et plus digne de prêter assistance. Si nous évacuons la population avant une inondation, nous n'aurons pas besoin de lui fournir des secours et un soutien par la suite. Si nous aidons les agriculteurs à trouver d'autres moyens de subsistance avant une sécheresse, ils n'auront pas besoin d'aide alimentaire lorsque la récolte sera mauvaise.

L'action anticipative est une approche permettant d'éviter les regrets : elle peut rendre l'intervention d'urgence moins lourde et plus efficace, même si la crise ne se transforme pas en événement extrême.

L'action anticipative au sein du réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont bien placées pour mettre en œuvre l'action anticipative en vue d'aider les communautés à agir avant les catastrophes. En tirant parti de leur présence dans les communautés et de leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics, elles peuvent garantir que les alertes précoces atteignent les communautés du dernier kilomètre et que des mesures anticipatives sont prises en conséquence.

Le réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a commencé à mettre en œuvre des projets d'action anticipative en 2014.

Début 2022, les Sociétés nationales mettaient en œuvre des projets d'action anticipative dans près de 40 pays.



En Mongolie, l'action anticipative a contribué à réduire le nombre de ménages d'éleveurs vulnérables contraints de vendre des biens de valeur pour faire face à un hiver particulièrement froid. La vente de biens a été réduite de 17 à 43 %.

Au Bangladesh, des subventions en espèces ont été accordées aux personnes vulnérables jusqu'à 7 jours avant les inondations, ce qui a permis de faciliter leur accès à la nourriture, de limiter le recours aux emprunts à fort taux d'intérêt, et de réduire le stress psychosocial pendant et après les inondations.

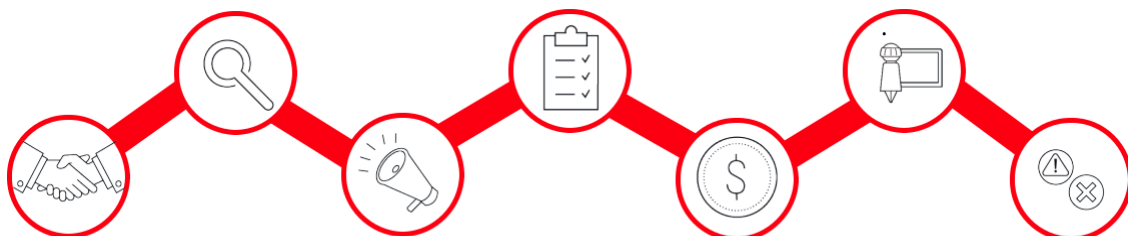


Le processus

Évaluer les données sur les dangers, les vulnérabilités et les capacités de réaction de la Société nationale.

Élaborer et valider un plan d'action anticipative résumant les déclencheurs, les mesures, rôles, procédures et le budget.

Continuer de surveiller la situation jusqu'à ce que le seuil soit atteint et que le plan soit activé.



S'engager à mettre en œuvre l'action anticipative à tous les niveaux de la Société nationale et mobiliser des partenaires clés.

Définir des déclencheurs pertinents et les mesures d'action précoce : quel est le bon moment pour agir et quelles mesures d'action anticipative doivent être prises ?

Si un financement est nécessaire, prévoir des ressources pour mettre en œuvre le plan d'action anticipative (par ex. Pilier anticipé du Fonds d'urgence pour l'intervention en cas de catastrophe de la Fédération internationale)

Évaluer et réviser le plan d'action anticipative le cas échéant

Mode de financement de l'action anticipative

Jusqu'ici, l'alerte précoce ne débouchait pas systématiquement sur une action rapide en raison d'un manque de financement.

En 2018, la Fédération internationale a lancé le Mécanisme du DREF (Fonds d'urgence pour l'intervention en cas de catastrophe) pour l'action basée sur les prévisions, désormais appelé Pilier anticipé du DREF, un mécanisme de financement visant à permettre aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge disposant de plans approuvés et préétablis de mettre en œuvre des mesures d'action rapide.

En outre, dans le cadre de la stratégie du DREF pour 2020-2025, la Fédération internationale étend le DREF à l'action anticipative. En plus des outils de financement de la Fédération internationale, certaines Sociétés nationales ont également exploré les systèmes de protection sociale et les mécanismes de financement innovants pour financer l'action anticipative. Depuis 2020, le Fonds central pour les interventions d'urgence de l'ONU (CERF) soutient également la mise en place et le financement d'initiatives pilotes d'action anticipative.

Faire de l'action anticipative la nouvelle norme

Pour faire face à la montée des risques et réduire leurs effets néfastes, l'action anticipative doit devenir la norme. Elle doit être étendue à un plus grand nombre de pays, couvrir davantage de personnes et un plus large éventail de risques, être mieux coordonnée et être dotée d'un financement plus souple et prévisible.

Au titre de son cadre opérationnel pour l'intensification de l'action anticipée, la Fédération internationale s'est fixé pour objectif que, d'ici 2025, 80 Sociétés nationales mettent en œuvre des mesures d'action anticipative couvrant 4,5 millions de personnes.

Étant donné que le délai pour agir entre une prévision et l'impact de certains dangers est très bref, il est crucial que les mécanismes d'investissement associent activement les intervenants locaux et les communautés à risque à la conception et à la mise en œuvre en temps voulu d'une action anticipative dirigée au niveau local, en étroite collaboration avec les autorités nationales.



Les fonds qui nous ont été versés avant l'inondation nous ont sauvés. Sinon, nous aurions dû vendre notre bétail, notre source de revenus pour l'avenir !

Participant à un groupe de discussion ayant reçu un transfert monétaire anticipé, Bhandarbari (Bangladesh)

Comme nous avons reçu de l'argent, nous avons pu faire face aux inondations. Sinon, nous aurions dû emprunter, ce qui nous aurait coûté très cher.

Femme participant à un groupe de discussion à Kamalpur (Bangladesh)



Informations complémentaires :

<https://www.ifrc.org/fr/pilier-anticipatif-du-dref>

<https://www.anticipation-hub.org/>

<https://www.ifrc.org/fr/alerte-precoce-action-rapide>